



Catalogue des formations et prestations complémentaires

2019



Faisons connaissance

)) Des formations pour adultes au plus près de vos besoins

> Des formations proches des réalités territoriales

Les **partenariats** avec les branches professionnelles, l'État, la Région Bretagne, les collectivités locales et les prescripteurs de formation permettent au GRETA d'anticiper pour proposer une offre de formation pertinente, proche des réalités territoriales ainsi que des besoins.

> Des formations sur-mesure

Le parcours de formation est établi par un conseiller en formation continue après une **analyse du projet, des besoins et des objectifs**. Il tient compte des contraintes organisationnelles et professionnelles des apprenants.

> Des formations reconnues

Les compétences acquises font l'objet d'une évaluation et d'une validation. Elles permettent l'accès à des certifications reconnues, diplômes nationaux (CAP, Brevet professionnel, Bac professionnel, BTS), mais aussi titres professionnels et certificats de qualification professionnelles (CQP) et des formations réglementaires (CACES, habilitations électriques...). Certaines certifications sont accessibles par la validation des acquis de l'expérience (VAE).

> Des formations adaptées à chaque projet

Le GRETA, reconnu pour la qualité de sa préparation aux **certifications**, propose aussi des modules courts de **perfectionnement** ainsi que des **préparations** aux concours administratifs, sanitaires et sociaux.

)) Vous conseiller, vous accompagner, vous former

Le GRETA - Groupement d'établissements publics d'enseignement de l'Éducation Nationale - s'appuie sur les ressources en équipement et personnels de ses établissements pour construire une offre de formation adaptée à l'économie locale tout en contribuant au développement de la formation tout au long de la vie. Le potentiel de ses établissements et son maillage territorial permettent des «réponses formation» pertinentes et adaptées aux problématiques locales.

Quels sont les objectifs des GRETA ?

- Répondre aux **besoins collectifs**, notamment des entreprises, en favorisant l'élévation du niveau de qualification des personnes.

- Développer les capacités d'adaptation des bénéficiaires aux **mutations économiques et sociales**.
- Permettre à chacun de développer ses aptitudes et favoriser sa **promotion professionnelle et sociale**.
- Accueillir les publics fragilisés et participer à la **lutte contre les inégalités et les risques d'exclusion**.

Quels sont les bénéficiaires de la formation ?

- Les salariés
- Les demandeurs d'emploi
- Les jeunes adultes en insertion professionnelle
- Les artisans, travailleurs indépendants



Une équipe à votre service

)) Le Greta Est-Bretagne c'est :

- 1 siège social
- 4 agences de développement
- 14 centres de formation
- > 47 établissements adhérents fédérés par un chef d'établissement support, président du GRETA
- > 11 conseillers en formation continue
- > 33 personnels administratifs permanents
- > 80 formateurs permanents
- > 352 intervenants ponctuels couvrant l'ensemble du territoire
- > 6 200 000 € de chiffre d'affaires en 2017



Les secteurs d'activité

 Bâtiment	 Tertiaire
 Industrie	 Métiers du numérique
 Prévention Sécurité	 Langues
 Transport Logistique	 Enseignement Général
 Hôtellerie Restauration	 Orientation Accompagnement vers l'emploi
 Services aux personnes	



OBJECTIF QUALITÉ

Pour mieux répondre à nos bénéficiaires et partenaires, nous nous inscrivons dans une démarche d'amélioration continue.

À ce titre et en conformité avec le référentiel des bonnes pratiques AFNOR BPX50-762, nous nous engageons :

1. Accès rapide et guidé à l'information sur l'offre de service
2. Qualité de l'accueil
3. Conseil personnalisé sur les prestations et leurs possibilités de financement
4. Proposition d'une large gamme de prestations
5. Co-construction d'une réponse sur mesure
6. Contractualisation avec le bénéficiaire sur les objectifs, les contenus et les modalités de la/des prestation(s)
7. Accompagnement, suivi, évaluation et réajustement du parcours du bénéficiaire tout au long de la prestation par un référent dédié
8. Adaptation à chaque prestation et pour chaque bénéficiaire des locaux et des moyens pédagogiques, méthodes, supports, outils et matériels de la prestation
9. Évaluation et reconnaissance des acquis et de la certification
10. Qualification(s) et compétence(s) des intervenants garanties et développées tout au long de la vie
11. Prise en compte de la satisfaction des clients et des bénéficiaires
12. Amélioration continue des prestations et des formations
13. Prise en compte des attentes des parties prenantes en matière de Responsabilité Sociale des Organisations et de Développement Durable

Concernant les 6 critères qualité mentionnés par le décret qualité, le GRETA Est-Bretagne est conforme et référencé dans



Datadock



Sommaire

Métiers du numérique p.28-31

Hôtellerie - Restauration p.24-27

Tertiaire p.40-43

Services
aux personnes p.36-39



Langues
p.11

Enseignement
Général
p.11

Bâtiment
p.12-17

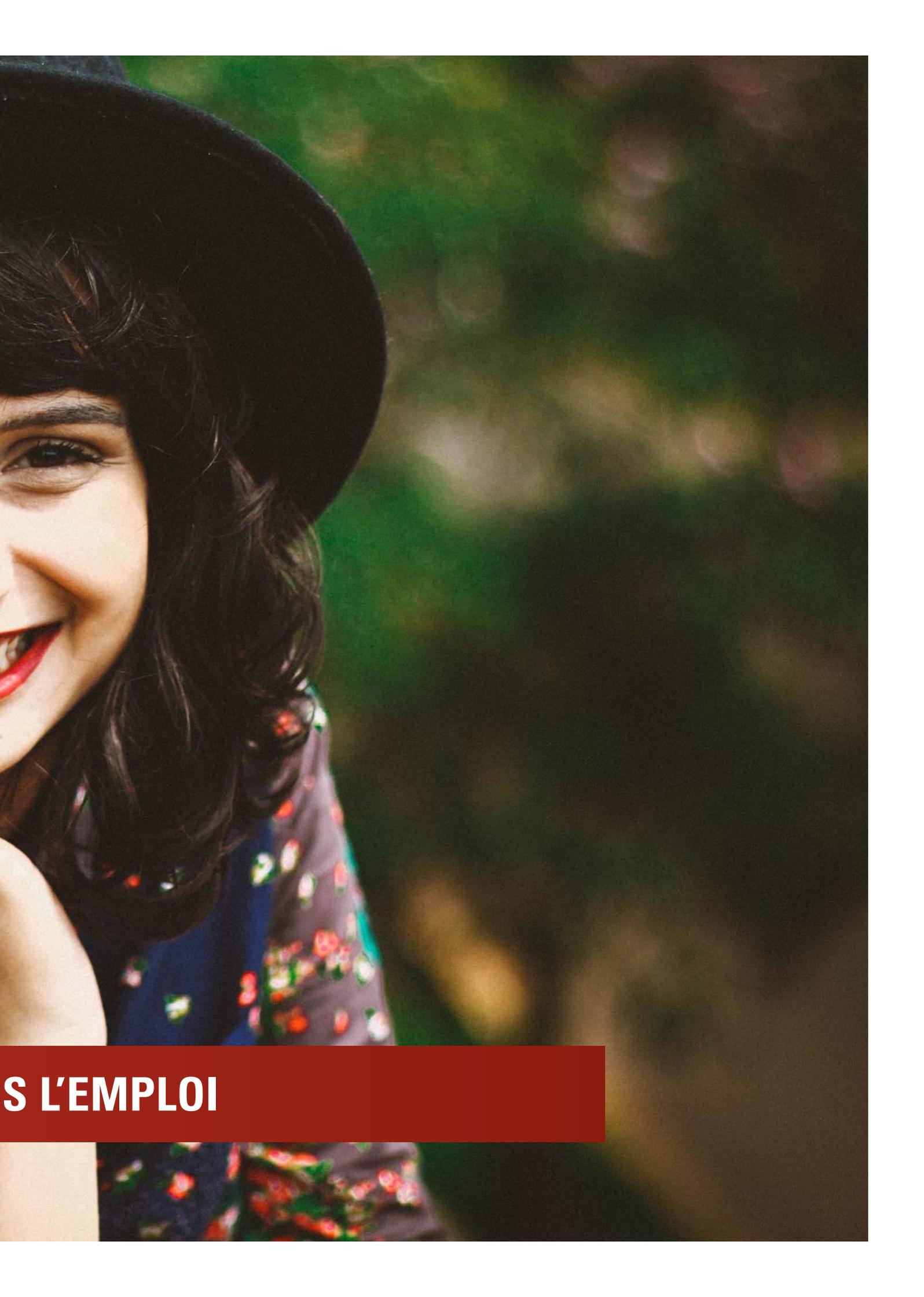
Industrie p.18-23

Espace Bilan - VAE
p.6-9

- + Glossaire des sigles p.47
- + Les financements p.48 - 51
- + Conditions générales de vente p.52 - 55
- + Conditions tarifaires p.56 - 58



ORIENTATION ACCOMPAGNEMENT VER



S L'EMPLOI



Construisez votre projet professionnel !

Le Conseil en évolution professionnelle (CEP) : un nouveau droit, un service gratuit et des professionnels qui vous accompagnent en toute confidentialité.

Le conseil en évolution professionnelle (CEP) est un processus d'appui à l'**élaboration** et à la **concrétisation des projets personnels d'évolution professionnelle**. Il aide la personne à clarifier sa situation et à lui apporter des clés de compréhension de son environnement professionnel et des points de repère dans l'offre de qualifications et de formations.

Comment peut-il être mobilisé ?

À l'initiative de chacun soit en anticipation d'une mobilité professionnelle (bilan, VAE, formation...), soit en période de transition professionnelle, ou soit dans le cadre d'une création ou d'une reprise d'entreprise.

Selon sa situation, la personne s'adresse à l'un des opérateurs CEP prévus par la loi :

- au FONGECIF OPACIF ;
- à Pôle Emploi ;
- à l'APEC ;
- à la mission locale ;
- à CAP Emploi ;
- ou encore à l'un des opérateurs régionaux désignés par la région BRETAGNE.

Le **BILAN DE COMPÉTENCES** : un outil révélateur de compétences

Vous êtes salarié ou travailleur indépendant et vous souhaitez **définir votre projet professionnel, faire le point sur vos aptitudes et vos souhaits d'évolution** : le bilan de compétences va vous y aider.

Il s'adresse à toute personne volontaire, quels que soient son niveau de qualification, son secteur professionnel et son âge, qui s'interroge et se questionne sur son parcours professionnel.

Notre espace bilan de compétences - orientation vous accompagne tout au long de votre démarche, et vous reçoit en Ille-et-Vilaine à Rennes, Fougères, Vitré, et Saint Malo.

Le GRETA Est-Bretagne vous accompagne

Quel que soit votre projet, le GRETA Est-Bretagne vous accompagne grâce à un accueil individualisé et un conseil personnalisé.





VAE Validation des acquis de l'expérience

La VAE, une voie d'accès originale à la certification

Pour l'individu

La VAE permet une reconnaissance des compétences après une année d'expérience professionnelle en relation avec la certification souhaitée.

Pour l'entreprise

La VAE soutient les évolutions et les adaptations de son organisation en s'engageant dans une démarche collective de VAE.

Le GRETA, un accompagnateur expert

Chaque année, plus de 600 candidats sont accompagnés dans le réseau des Greta en Bretagne !

Un taux de réussite de 75% [validation totale du diplôme visé].

+ une proximité géographique sur l'ensemble du territoire bretonnais :

> 4 agences

> 3 conseillers VAE

Retrouvez la liste complète des conseillers sur  greta-bretagne >VAE



Des réunions d'information

chaque mois
dans toutes les agences
Greta ! Inscription
sur FranceVAE.

*En 2017, nous avons informé
1400 personnes !*



Bénéficiez d'un conseil
adapté pour définir
**le financement de votre
accompagnement VAE**
(CPF, chèque VAE
du Conseil régional,
FONGECIF...)

Nos 3 conseillers VAE spécialisés vous proposent :

- > un conseil personnalisé pour identifier la certification en adéquation avec le projet de l'individu,
- > un accompagnement méthodologique et une préparation au jury,
- > un entretien de suivi post jury.

Une **organisation pédagogique souple et flexible** pour apporter une réponse personnalisée dans le cadre d'une démarche VAE : ateliers individualisés, centres de ressources, formation à distance.



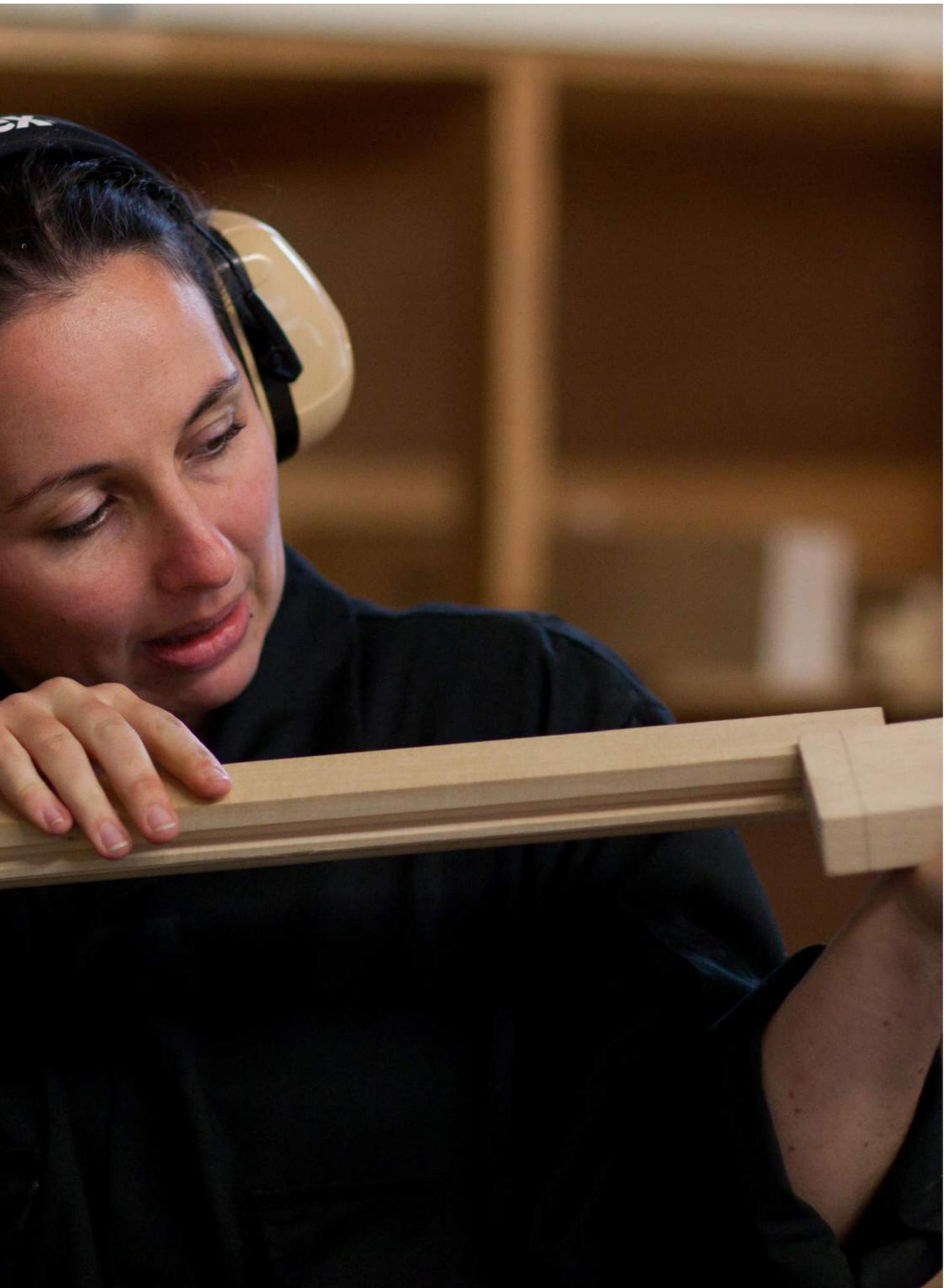
ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL



LANGUES



 **BÂTIMENT**





FORMATIONS CERTIFIANTES

Étude conception organisation



NIVEAU III ▼

	Redon	Rennes	St-Malo-Dinan	Vitry-Fougeres				
Bâtiment (BTS)	■				CPF salarié	CPF demandeur d'emploi	Contrat PRO	CIF
Etudes et économie de la construction (BTS)	■				CPF salarié	CPF demandeur d'emploi	Contrat PRO	
Enveloppe du bâtiment : façade, étanchéité (BTS)	■				CPF salarié	CPF demandeur d'emploi	Contrat PRO	CIF
Systèmes constructifs bois et habitat (BTS)	■				CPF salarié	CPF demandeur d'emploi	Contrat PRO	

NIVEAU IV ▼

	Redon	Rennes	St-Malo-Dinan	Vitry-Fougeres				
Technicien du bâtiment : organisation réalisation gros oeuvre (Bac Pro)	■							
Technicien du cadre bâti : dessinateur métreur (Titre)	■							

Gros oeuvre structure enveloppe



NIVEAU V ▼

	Redon	Rennes	St-Malo-Dinan	Vitry-Fougeres				
Carreleur mosaïste (CAP)	■				CPF salarié			CIF PBF
Constructeur bois (CAP)	■				CPF salarié	CPF demandeur d'emploi		CIF PBF
Couvreur (CAP)	■				CPF salarié			CIF PBF
Maçon avec utilisation des matériaux biosourcés (CAP)	■	■			CPF salarié	CPF demandeur d'emploi		CIF PBF

Glossaire des sigles p.47

Financements p.48-51



Formation éligible au CPF, pour les salariés, selon la branche professionnelle.



Formation éligible au CPF, pour les demandeurs d'emploi résidant en Bretagne.



Formation accessible en contrat de professionnalisation.



Formation éligible au Plan Bretagne Formation.



Congé individuel de formation.

Second oeuvre Aménagements Finitions



NIVEAU IV ▼

Métallier (BP) (*serrurier métallier*)

■			CPF salarié	Contrat PRO	CIF
---	--	--	----------------	----------------	-----

NIVEAU V ▼

Carreleur mosaïste (CAP)

■			CPF salarié		CIF	PBF
---	--	--	----------------	--	-----	-----

Menuisier, fabricant de menuiserie, mobilier et agencement (CAP)

	■		CPF salarié		CIF	PBF
--	---	--	----------------	--	-----	-----

Menuisier installateur (CAP)

		■	CPF salarié		CIF	PBF
--	--	---	----------------	--	-----	-----

Peintre, applicateur de revêtements (CAP)

	■		CPF salarié		CIF	PBF
--	---	--	----------------	--	-----	-----

Plâtrier-plaquiste (CAP)

■			CPF salarié		CIF	PBF
---	--	--	----------------	--	-----	-----

Serrurier métallier (CAP)

		■				
--	--	---	--	--	--	--

Solier moquettiste (CAP)

		■	CPF salarié		CIF	PBF
--	--	---	----------------	--	-----	-----

CQP CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE ▼

Enduseur Façadier (CQP)

	■		CPF salarié	CPF formation continue	Contrat PRO	CIF
--	---	--	----------------	---------------------------	----------------	-----

Réseaux techniques Énergies renouvelables



NIVEAU III ▼

Fluides Énergies Domotique [FED]
option A : génie climatique et fluide (BTS)

		■				
--	--	---	--	--	--	--

Fluides Énergies Domotique [FED]
option B : froid et conditionnement d'air (BTS)

		■				
--	--	---	--	--	--	--

NOUVEAU

NIVEAU V ▼

Installateur sanitaire (CAP)

	■		CPF salarié	CPF formation continue	CIF	PBF
--	---	--	----------------	---------------------------	-----	-----

Installateur thermique (CAP)

	■		CPF salarié	CPF formation continue	CIF	PBF
--	---	--	----------------	---------------------------	-----	-----

Préparation et réalisation d'ouvrages électriques (CAP)
(*Électricien*)

■			CPF salarié		CIF	PBF
---	--	--	----------------	--	-----	-----



FORMATIONS MODULAIRES

Étude conception organisation



Redon
Rennes
St-Malo-Dinan
Vitré-Fougères

Approche des techniques de construction des bâtiments

Redon	
Rennes	■
St-Malo-Dinan	
Vitré-Fougères	

Réseaux techniques Énergies renouvelables



Redon
Rennes
St-Malo-Dinan
Vitré-Fougères

Confort thermique «été»			■
Devenir référent QUALIBOIS module air			■
Devenir référent QUALIBOIS module eau			■
Fee Bat chauffage			■
Gestion et valorisation des déchets des chantiers du bâtiment			■
Isolation thermique par l'extérieur (ITE)	■		
Les principes de l'éco-construction	■		
Maintenance et entretien de chaudières fuel et gaz			■
Pose d'une isolation thermique par l'extérieur (Filière sèche - Technique bardage bois)		■	
Pose performante de conduits de fumée			■
Réglementation thermique			■



Gros oeuvre structure enveloppe

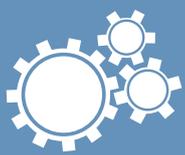


	Redon	Rennes	St-Malo-Dinan	Vitré-Fougères
Application des enduits à la chaux	■			■
Confection et mise en œuvre de briques de terre	■			
Les principes du béton armé et du béton précontraint	■			
Réalisation de chapes chaux et chanvres	■			
Réalisation de murs en bauge	■			
Réaliser une structure performante en ossature bois	■		■	
Travail en hauteur R408 (montage et démontage des échafaudages fixes)	■			■

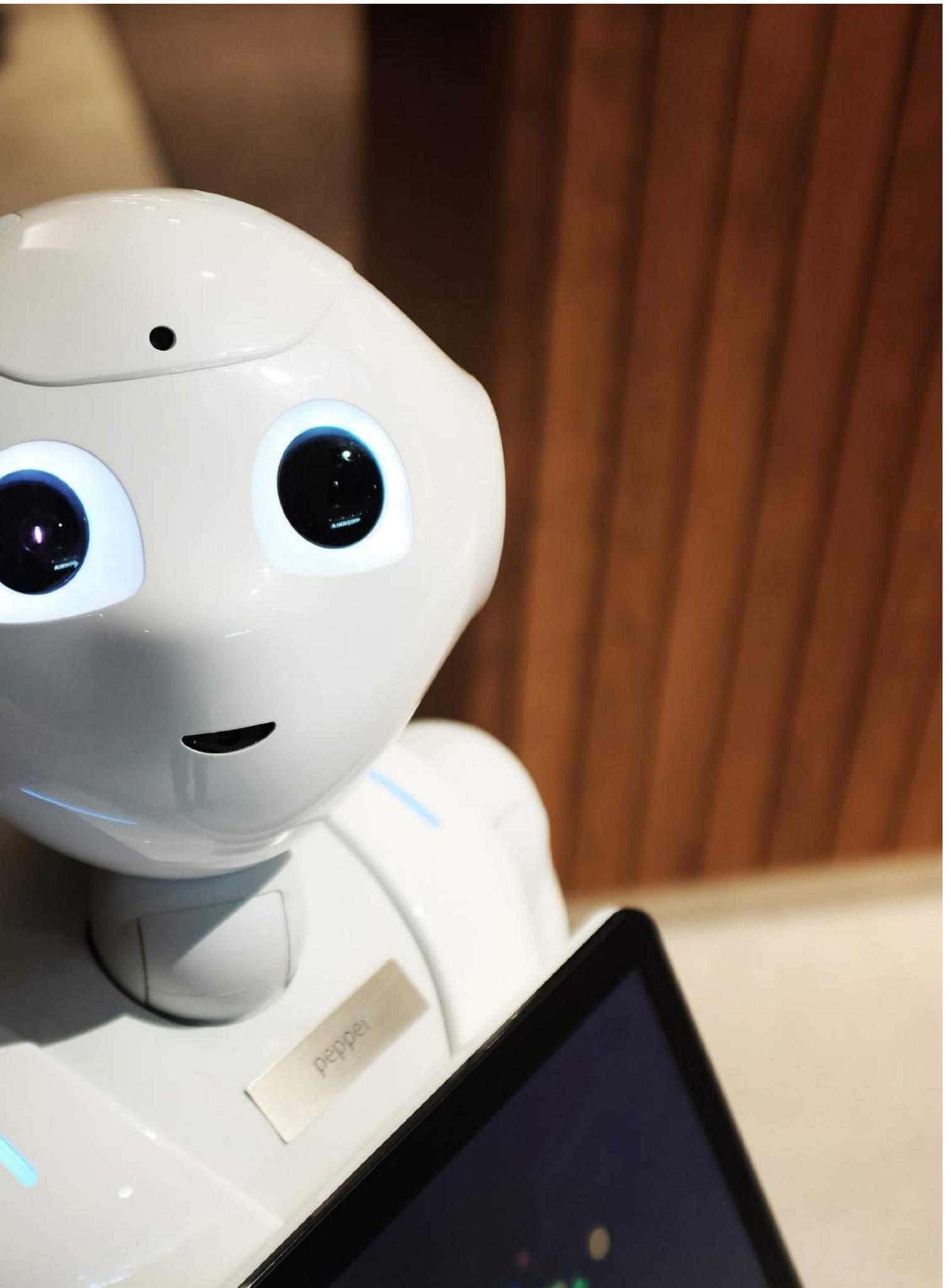
Second oeuvre Aménagements Finitions

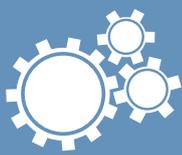


	Redon	Rennes	St-Malo-Dinan	Vitré-Fougères
Conduite et réglage de machines à bois				■
Diagnostic et petite maintenance des bâtiments				■
Initiation à la pose de plaques et de cloisons sèches	■			
Initiation à l'électricité du bâtiment et préparation de l'habilitation électrique BR	■		■	
Initiation aux machines et commandes numériques				■
Initiation aux techniques de soudage				■
Mise en oeuvre de peintures et de revêtements non nocifs sur le plan sanitaire et environnemental				■
Modules spécifiques peinture, revêtement de sols, maçonnerie, menuiserie, électricité, machine à projeter...		■		
Peinture décorative				■
Pose de carrelage « sols et murs »	■			
Prise de cotes pour une pose performante de menuiseries extérieures				■



INDUSTRIE





FORMATIONS CERTIFIANTES

Électricité - électrotechnique - électronique



NIVEAU III ▼

Électrotechnique (BTS)

Redon	Rennes	St-Malo-Dinan	Vitry-Fougères
■			
		CPF salaire	CPF salaire Contrat PRO

NIVEAU V ▼

Préparation et réalisation d'ouvrages électriques
(*Electricien*) (CAP)

Redon	Rennes	St-Malo-Dinan	Vitry-Fougères
■			
		CPF salaire	Contrat PRO

Industrie de process



NIVEAU III ▼

Conception et réalisation de systèmes automatisés
[CRSA] (BTS)

Fluides Énergies Domotique [FED]
option C : génie frigorifique (remplace BTS Domotique) (BTS)

Technicien supérieur en automatique
et informatique industrielle [TSAII] (Titre professionnel)

Technicien supérieur de maintenance industrielle
(Titre professionnel)

Redon	Rennes	St-Malo-Dinan	Vitry-Fougères
■			
		CPF salaire	CPF salaire
	■	CPF salaire	CPF salaire Contrat PRO
■		CPF salaire	CPF salaire CIF PBF
	■	CPF salaire	CPF salaire CIF PBF

NIVEAU IV ▼

Technicien de maintenance industrielle
(Titre professionnel)

Technicien de production industrielle
(Titre professionnel)

Redon	Rennes	St-Malo-Dinan	Vitry-Fougères
	■	■	
		CPF salaire	CPF salaire CIF PBF
	■	CPF salaire	CPF salaire Contrat PRO CIF PBF

Niveau V ▼

Conducteur d'Installations et de Machines Automatisées
(Titre professionnel)

Conduite de machines et de lignes (CQP)

Redon	Rennes	St-Malo-Dinan	Vitry-Fougères
		■	
		CPF salaire	CPF salaire Contrat PRO CIF PBF
			Contrat PRO

AUTRES ▼

Attestation d'aptitudes fluides frigorigènes
catégorie 1 à 4

Redon	Rennes	St-Malo-Dinan	Vitry-Fougères
	■		
		CPF salaire	CPF salaire

Métallurgie



NIVEAU IV

	Redon	Rennes	St-Malo-Dinan	Vitré-Fougères			
Serrurerie, métallerie (BP)	■				CPF salarié	Contrat PRO	
Technicien d'usinage en commande numérique (Titre)	■				CPF salarié	CPF	

NIVEAU V

	Redon	Rennes	St-Malo-Dinan	Vitré-Fougères				
Fraiseur sur machines conventionnelles et à commande numérique (Titre)	■				CPF salarié	CPF	CIF	PBF
Tourneur sur machines conventionnelles et à commande numérique (Titre)	■				CPF salarié	CPF	CIF	PBF

Métiers de la mode



NIVEAU IV

	Redon	Rennes	St-Malo-Dinan	Vitré-Fougères			
Métiers de la mode - Vêtement (Bac Pro)	■				CPF salarié	Contrat PRO	

NIVEAU V

	Redon	Rennes	St-Malo-Dinan	Vitré-Fougères			
Métiers de la mode - Vêtement flou (CAP)	■				CPF salarié	CPF	CIF

Glossaire des sigles p.47

Financements p.48-51



Formation éligible au CPF, pour les salariés, selon la branche professionnelle.



Formation éligible au CPF, pour les demandeurs d'emploi résidant en Bretagne.



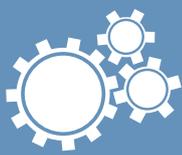
Formation accessible en contrat de professionnalisation.



Formation éligible au Plan Bretagne Formation.



Congé individuel de formation.



FORMATIONS MODULAIRES

Électricité



	Redon	Rennes	St-Malo-Dinan	Vitré-Fougères
Électricité industrielle (Grands principes)			■	
Habilitations électriques (nouvelle norme NFC 18-510)	■	■	■	■

Industrie de process



	Redon	Rennes	St-Malo-Dinan	Vitré-Fougères
Analyse fonctionnelle des systèmes de production automatisée			■	
Analyse des systèmes hydrauliques / pneumatiques et étude de leurs comportements			■	
Analyse des systèmes automatisés et étude de leurs comportements			■	
Conduite de systèmes industriels (initiation et perfectionnement)			■	
Initiation à la robotique			■	
Initiation au dessin technique			■	
Le CO2 dans les différents systèmes frigorifiques		■		
Maintenance Initiation et Perfectionnement (Préparation intervention, maintenance curative, maintenance préventive, maintenance améliorative, gestion)		■		
Opérateurs «fluides frigorigènes» catégorie 1 public peu expérimenté		■		
Opérateurs «fluides frigorigènes» catégorie 1 public expérimenté		■		
Qualité, sécurité et environnement			■	
Techniques de maintenance pour conducteur-trice de lignes			■	



Mécanique



Redon
Remmes
St-Malo-Dinan
Vitré-Fougères

Analyse des systèmes mécaniques et étude de leurs comportements

			■	
--	--	--	---	--

Métallurgie



Redon
Remmes
St-Malo-Dinan
Vitré-Fougères

Soudure initiation et perfectionnement électrode enrobée (TIG, MIG, MAG)

			■	
--	--	--	---	--

Métiers de la mode



Redon
Remmes
St-Malo-Dinan
Vitré-Fougères

Modelisation : patronage, moulage, couture

		■		
--	--	---	--	--





HÔTELLERIE RESTAURATION





HÔTELLERIE RESTAURATION



FORMATIONS CERTIFIANTES



NIVEAU V ▼

	Redon	Rennes	St-Malo-Dinan	Vitry-Fougeres					
Accueil Réception (MC)		■			CPF salarié	CPF formation employeur	Contrat PRO	CIF	
Boulangier (CAP)	■				CPF salarié	CPF formation employeur		CIF	PBF
Cuisine (CAP)	■	■	■		CPF salarié	CPF formation employeur	Contrat PRO	CIF	PBF
Employé Barman (MC)		■			CPF salarié	CPF formation employeur	Contrat PRO	CIF	
Restaurant (CAP)		■			CPF salarié	CPF formation employeur			
Sommellerie (MC)		■			CPF salarié	CPF formation employeur	Contrat PRO	CIF	



FORMATIONS MODULAIRES



	Redon	Rennes	St-Malo-Dinan	Vitry-Fougeres					
Ateliers culinaires	■	■			CPF salarié	CPF formation employeur			
Cuisine - Service	■								
Employé polyvalent de restauration			■						
Formation HACCP / SST / TRE			■						
Restaurant col-marmitons	■								
Spécialisation anglais technique de l'hôtellerie restauration			■						
Thématiques à la demande (cocktails, buffets froids, desserts à l'assiette...)	■	■							





Réveillez le chef qui sommeille en vous grâce à nos ateliers culinaires !

Parce-qu'un repas réussi repose avant tout sur le **partage** et la **convivialité**, le Greta Est-Bretagne, en partenariat avec le **lycée hôtelier de Dinard**, vous propose différents ateliers culinaires.

Que vous soyez novice ou non, un particulier ou une entreprise*, importe peu, nos ateliers sont en effet **ouverts à tous**. Aux côtés du Chef cuisinier **Lionel Le Saout** vous découvrirez le B.A-BA de la cuisine et apprendrez toutes les techniques pour réussir différentes recettes, éveiller vos papilles et épater petits et grands avec des plats aussi beaux que bons.

L'ensemble des ateliers se tiendront au lycée hôtelier de Dinard.

* Le Greta Est-Bretagne est en capacité de proposer des ateliers adaptés «sur-mesure» sur l'ensemble du territoire. Veuillez nous contacter pour plus d'informations.



Consultez notre site web sur la page dédiée à l'**agence Saint-Malo Dinan** et découvrez le programme 2018-2019

Informations et inscriptions :
02 99 21 12 22
greta.agsaintmalo@ac-rennes.fr



Glossaire des sigles p.47

Financements p.48-51



Formation éligible au CPF, pour les salariés, selon la branche professionnelle.



Formation éligible au CPF, pour les demandeurs d'emploi résidant en Bretagne.



Formation accessible en contrat de professionnalisation.



Formation éligible au Plan Bretagne Formation.



Congé individuel de formation.



MÉTIERS DU NUMÉRIQUE





MÉTIERS DU NUMÉRIQUE



FORMATIONS CERTIFIANTES

Informatique



NIVEAU III ▼

Services informatiques aux organisations [SIO]
option B : Solutions logicielles et applications métiers [SLAM] (BTS)

Redon	Rennes	St-Malo-Dinan	Vitré-Fougères	CPF salaire	CPF formation d'emploi	Compét PRO	CIF	PBF

NIVEAU IV ▼

Technicien d'assistance informatique [TAI] (Titre)

Redon	Rennes	St-Malo-Dinan	Vitré-Fougères	CPF salaire	CPF formation d'emploi		CIF	PBF

Métiers du numérique



NIVEAU III ▼

Designer web (Titre pro)

Redon	Rennes	St-Malo-Dinan	Vitré-Fougères	CPF salaire	CPF formation d'emploi		CIF	

QCP CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE ▼

Concepteur réalisateur graphique

Redon	Rennes	St-Malo-Dinan	Vitré-Fougères	CPF salaire				

AUTRES ▼

Opérateur en PAO

Redon	Rennes	St-Malo-Dinan	Vitré-Fougères					





FORMATIONS MODULAIRES

Suite Adobe et CMS



	Redon	Rennes	St-Malo-Dinan	Vitré-Fougères				
After Effects (découverte)	■		CPF salarié	CPF salarié				
Animate (découverte et perfectionnement)	■		CPF salarié	CPF salarié				
Dreamweaver (découverte, perfectionnement et CSS)	■		CPF salarié	CPF salarié				
Illustrator (découverte et perfectionnement)	■		CPF salarié	CPF salarié				
InDesign (découverte, perfectionnement, interactif)	■		CPF salarié	CPF salarié				
Muse (découverte et perfectionnement)	■		CPF salarié	CPF salarié				
Photoshop (découverte, numérique, pour le web)	■		CPF salarié	CPF salarié				
Première Pro (découverte)	■		CPF salarié	CPF salarié				
Wordpress (découverte)	■		CPF salarié	CPF salarié				

Glossaire des sigles p.47

Financements p.48-51



Formation éligible au CPF, pour les salariés, selon la branche professionnelle.



Formation éligible au CPF, pour les demandeurs d'emploi résidant en Bretagne.



Formation accessible en contrat de professionnalisation.



Formation éligible au Plan Bretagne Formation.



Congé individuel de formation.



PRÉVENTION SÉCURITÉ

SECURITE



PRÉVENTION SÉCURITÉ



FORMATIONS CERTIFIANTES

Protection des biens et des personnes



Redon
Rennes
St-Malo-Dinan
Vitré-Fougères

NIVEAU V ▼

Agent de sûreté et de sécurité privée (Titre)					CPF salarié	CPF Formation d'emploi	CIF
Agent de prévention et de sécurité (CQP APS)					CPF salarié	CPF Formation d'emploi	CIF

AUTRES ▼

SSIAP 1 Agent des Services de sécurité Incendie					CPF salarié	CPF Formation d'emploi	CIF
SSIAP 2 Chef d'équipe des Services de Sécurité Incendie					CPF salarié	CPF Formation d'emploi	CIF
SSIAP 3					CPF salarié	CPF Formation d'emploi	CIF
SST					CPF salarié	CPF Formation d'emploi	

RECYCLAGE ET MAINTIEN DES ACQUIS ▼

Maintien et Actualisation des Compétences Renouvellement de la carte professionnelle (MAC carte professionnelle)					CPF salarié	CPF Formation d'emploi	
Maintien et Actualisation des Compétences Sauveteur Secouriste du Travail (MAC SST)					CPF salarié	CPF Formation d'emploi	
Recyclage SSIAP 1					CPF salarié	CPF Formation d'emploi	CIF
Recyclage SSIAP 2					CPF salarié	CPF Formation d'emploi	CIF
Recyclage SSIAP 3					CPF salarié	CPF Formation d'emploi	CIF
Remise à niveau SSIAP 1					CPF salarié	CPF Formation d'emploi	CIF
Remise à niveau SSIAP 2					CPF salarié	CPF Formation d'emploi	CIF
Remise à niveau SSIAP 3					CPF salarié	CPF Formation d'emploi	CIF

Glossaire des sigles p.47

Financements p.48-51



Formation éligible au CPF, pour les salariés, selon la branche professionnelle.



Formation éligible au CPF, pour les demandeurs d'emploi résidant en Bretagne.



Formation accessible en contrat de professionnalisation.



Formation éligible au Plan Bretagne Formation.



Congé individuel de formation.



SERVICES AUX PERSONNES





FORMATIONS CERTIFIANTES



Redon
Rennes
St-Malo-Dinan
Vitré-Fougères

BP (niveau IV) ▼

Préparateur/trice en pharmacie (BP)	■				CPF salarié	CPF demandeur d'emploi	Contrat PRO	CIF	
-------------------------------------	---	--	--	--	----------------	------------------------------	----------------	-----	--

CAP - DE - Titres (niveau V) ▼

Agent d'Accompagnement auprès des Personnes Agées et des Personnes Dépendantes [AAPAPD] (certificat)	■			■	CPF salarié	CPF demandeur d'emploi		CIF	PBF
Assistant de vie aux familles [ADVF] (Titre)	■			■	CPF salarié	CPF demandeur d'emploi		CIF	PBF
Accompagnant éducatif et social [AES] (DE)	■				CPF salarié	CPF demandeur d'emploi		CIF	PBF
Agent de proximité des habitats (CAP Gardien d'immeuble)				■	CPF salarié	CPF demandeur d'emploi	Contrat PRO	CIF	PBF

Autres ▼

APS ASD [Acteur Prévention Secours Aide et Soins à Domicile]	■	■	■	■	CPF salarié				
Prévention des Risques liés à l'Activité Physique dans les secteurs du Sanitaire, du Social et de l'aide à la personne [PRAP 2S]	■	■	■	■	CPF salarié				

Glossaire des sigles p.47

Financements p.48-51



Formation éligible au CPF, pour les salariés, selon la branche professionnelle.



Formation éligible au CPF, pour les demandeurs d'emploi résidant en Bretagne.



Formation accessible en contrat de professionnalisation.



Formation éligible au Plan Bretagne Formation.



Congé individuel de formation.





FORMATIONS MODULAIRES



Redon
Rennes
St-Malo-Dinan
Vitré-Fougères

Accompagnement d'une personne en fin de vie et de son entourage à domicile	■			CPF salarié	CPF formation d'employé		
Accompagnement des personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer et de pathologies apparentées	■			CPF salarié	CPF formation d'employé		
Aide à la toilette	■			CPF salarié	CPF formation d'employé		
Analyse de la pratique professionnelle bientraitance/maltraitance	■			CPF salarié	CPF formation d'employé		
Connaissance des personnes âgées et des personnes dépendantes	■			CPF salarié	CPF formation d'employé		
Ergonomie/ gestes & postures	■			CPF salarié			
Intervenir auprès de personnes atteintes de pathologies psychologique	■						
Intervenir auprès de personnes en situation de handicap	■						
L'alimentation de la personne âgée	■						
L'entretien du cadre de vie	■						
L'équilibre alimentaire	■						
La bientraitance	■						
La démarche relationnelle adaptée aux personnes âgées	■						
La gestion de l'agressivité dans l'intervention	■						
Préparation au concours d'entrée à l'IFSI (Institut de formation en Soins Infirmiers)		■					





TERTIAIRE





FORMATIONS CERTIFIANTES

Commerce - Vente



NIVEAU III ▼

	Redon	Rennes	St-Malo-Dinan	Vitré-Fougères					
Assistant commercial (Titre pro)			■	■	CPF salarié	CPF formation d'emploi		CIF	PBF
Management des unités commerciales [MUC] (BTS)	■	■			CPF salarié	CPF formation d'emploi	Contrat PRO	CIF	
Négociation et Digitalisation de la Relation client (BTS NDRC)	■	■			CPF salarié	CPF formation d'emploi	Contrat PRO	CIF	

Comptabilité - Gestion



NIVEAU III ▼

	Redon	Rennes	St-Malo-Dinan	Vitré-Fougères					
Comptabilité et gestion (BTS)	■	■			CPF salarié	CPF formation d'emploi	Contrat PRO	CIF	
Gestion de la PME (BTS)	■	■			CPF salarié	CPF formation d'emploi	Contrat PRO	CIF	

NIVEAU IV ▼

	Redon	Rennes	St-Malo-Dinan	Vitré-Fougères					
Assistant de comptabilité et d'administration [ASCA] (Titre)	■	■	■	■	CPF salarié	CPF formation d'emploi		CIF	
Comptable assistant (Titre pro)	■		■		CPF salarié	CPF formation d'emploi	Contrat PRO	CIF	PBF
Gestion - administration (Bac Pro)		■	■		CPF salarié	CPF formation d'emploi	Contrat PRO	CIF	
Secrétaire comptable (Titre pro)	■		■	■	CPF salarié	CPF formation d'emploi	Contrat PRO	CIF	PBF

Management

NIVEAU III ▼

	Redon	Rennes	St-Malo-Dinan	Vitré-Fougères					
Support de l'action managériale (BTS SAM)	■	■			CPF salarié	CPF formation d'emploi	Contrat PRO	CIF	

Secrétariat - Bureautique



NIVEAU IV ▼

Gestion - administration (Bac Pro)

Secrétaire assistant (Titre)

	Redon	Henneb	St-Malo-Dinan	Vitré-Fougères	CPF salarié	CPF formation d'emploi	Contrat PRO	CIF
Gestion - administration (Bac Pro)	■	■			■	■	■	■
Secrétaire assistant (Titre)	■		■		■	■	■	■

CERTIFICATIONS BUREAUTIQUES - NUMÉRIQUES ▼

B2i [Brevet Informatique Internet]

PCIE [Passeport de compétences informatiques européen]

	Redon	Henneb	St-Malo-Dinan	Vitré-Fougères	CPF salarié	CPF formation d'emploi		
B2i [Brevet Informatique Internet]	■	■	■		■	■		
PCIE [Passeport de compétences informatiques européen]	■	■	■		■	■		



FORMATIONS MODULAIRES



Communication

Comptabilité

Environnement économique et juridique

Gestion financière et commerciale

Messagerie, Internet et réseaux sociaux

Secrétariat, bureautique - informatique

	Redon	Henneb	St-Malo-Dinan	Vitré-Fougères				
Communication	■							
Comptabilité	■	■	■					
Environnement économique et juridique	■	■	■					
Gestion financière et commerciale	■	■	■					
Messagerie, Internet et réseaux sociaux	■	■	■					
Secrétariat, bureautique - informatique	■	■	■					

Glossaire des sigles p.47

Financements p.48-51



Formation éligible au CPF, pour les salariés, selon la branche professionnelle.



Formation éligible au CPF, pour les demandeurs d'emploi résidant en Bretagne.



Formation accessible en contrat de professionnalisation.



Formation éligible au Plan Bretagne Formation.



Congé individuel de formation.



TRANSPORT LOGISTIQUE





TRANSPORT LOGISTIQUE



FORMATIONS CERTIFIANTES

Transport



NIVEAU V ▼

Conducteur routier sur porteur (Titre)

Conducteur routier sur tous véhicules (Titre)

Redon	Rennes	St-Malo-Dinan	Vitré-Fougères							
				■	■	CPF salaire	CPF formation	Contrat PRO	CIF	PBF
				■		CPF salaire	CPF formation	Contrat PRO	CIF	PBF

Logistique



NIVEAU III ▼

Transport et prestations logistiques (BTS)

NIVEAU IV ▼

Logistique (Bac Pro)

Redon	Rennes	St-Malo-Dinan	Vitré-Fougères							
				■		CPF salaire	CPF formation	Contrat PRO	CIF	
				■		CPF salaire	CPF formation			

Mécanique



NIVEAU IV ▼

Maintenance des véhicules (Bac Pro)
(Mécanicien poids lourds)
option B : véhicules de transport routier

Redon	Rennes	St-Malo-Dinan	Vitré-Fougères							
				■		CPF salaire				



FORMATIONS MODULAIRES



Redon
Rennes
St-Malo-Dinan
Vitré-Fougères

CACES R389 catégories 1, 3 et 5 (Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins de Sécurité)	■							
Éco-conduite	■							
FCO (Formation Continue Obligatoire)	■							
FIMO (Formation Initiale Minimum Obligatoire)	■							
TMD (Transport de Matières Dangereuses)	■							

Glossaire des sigles p.47

Financements p.48-51



Formation éligible au CPF, pour les salariés, selon la branche professionnelle.



Formation éligible au CPF, pour les demandeurs d'emploi résidant en Bretagne.



Formation accessible en contrat de professionnalisation.



Formation éligible au Plan Bretagne Formation.



Congé individuel de formation.



GLOSSAIRE DES SIGLES

BAC PRO > baccalauréat professionnel (niveau IV)

BP > brevet professionnel (niveau IV)

BTS > brevet de technicien supérieur (niveau III)

CAP > certificat d'aptitude professionnelle (niveau V)

CQP > certificat de qualification professionnelle

DE > diplôme d'état (niveau V à I)

MC > mention complémentaire (niveau V ou IV)

Titre Pro > titre professionnel du ministère chargé de l'emploi

Titre > titre inscrit au répertoire national des certifications professionnelles

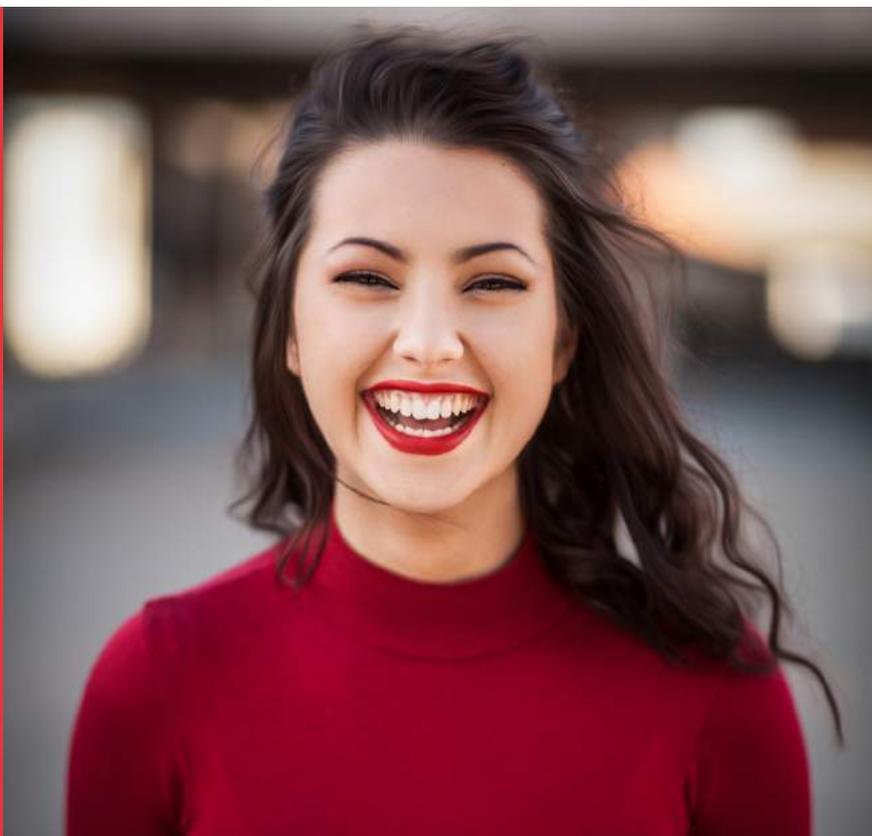




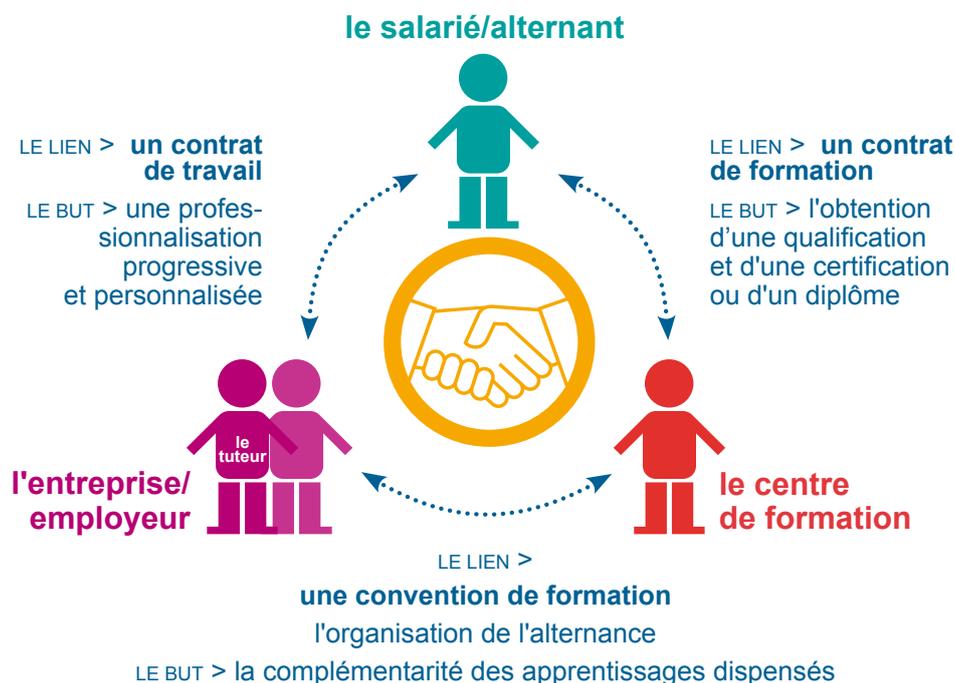
FINANCEMENTS



Contrat PRO



Le Contrat Pro > un projet partagé



Retrouvez toutes les formations éligibles au PBF grâce au logo suivant :



Les atouts du contrat pro

- Vous suivez une formation en alternance : en entreprise et en centre de formation.
- Vous vous adaptez progressivement à l'entreprise et à ce qu'elle attend de vous.
- Vous êtes suivi en entreprise par un tuteur qui joue le rôle de coach.
- Vous vous professionnalisez. L'entreprise, par le biais du tuteur, vous transmet ses savoir-faire.
- Vous êtes salarié de l'entreprise.
- Vous êtes rémunéré.
- Vous apprenez un métier.
- Vous obtenez un diplôme (CAP, bac Pro, BTS...) ou une certification reconnue par les professionnels, à l'issue du contrat Pro.





PBF

pour les
demandeurs
d'emploi

Le Programme Bretagne Formation (PBF)

Le GRETA Est-Bretagne accompagne les politiques publiques de formation des demandeurs d'emploi et en particulier le Service Public Régional de la Formation (SPRF).

Il met en oeuvre pour l'Ille-et-Vilaine différentes formations de niveau CAP au BTS destinées, sur l'ensemble du département, aux demandeurs d'emploi en respectant les règles d'accueil de la diversité des publics.

Retrouvez toutes les formations éligibles au PBF grâce au logo suivant :



€ Autres financements possibles

CPF [pour tous]

Le compte personnel de formation vous permet de disposer d'un volume d'heures de formation durant tout votre parcours professionnel. Connectez-vous sur : moncompteactivite.gouv.fr pour connaître le nombre d'heures dont vous disposez. Dans ce document, vous trouverez en face de chaque certification les pictos correspondant au(x) dispositif(s) accessible(s) :



Formation éligible au CPF, pour les salariés, selon la branche professionnelle.



Formation éligible au CPF, pour les demandeurs d'emploi résidant en Bretagne.

NB : Ce dispositif est susceptible d'évoluer dans le cadre de la réforme de la formation professionnelle.

CIF [pour les salariés en reconversion]

Le congé individuel de formation vous permet de vous absenter de votre poste afin de suivre une formation pour vous qualifier, évoluer ou vous reconverter. Pour en bénéficier, vous devez remplir certaines conditions et présenter votre demande à votre employeur. Votre rémunération est prise en charge par un OPACIF (exemple : le FONGECIF).



Formation finançable par le Congé individuel de formation.

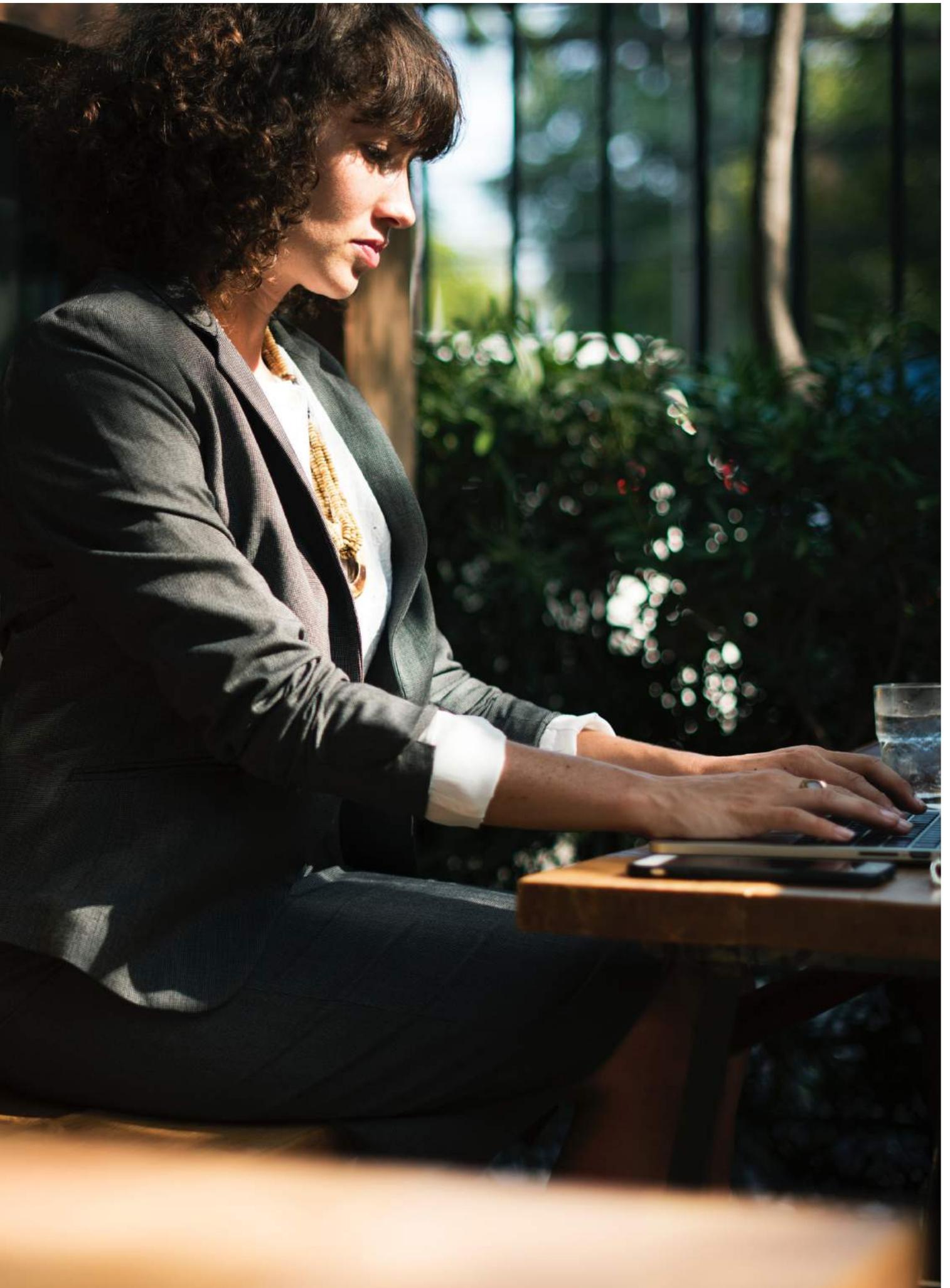
NB : Ce dispositif est susceptible d'évoluer dans le cadre de la réforme de la formation professionnelle.



D'autres modalités de financement existent comme l'Aide Individuelle à la Formation (AIF), l'Action de Formation Conventionnée par Pôle emploi (AFC), les mesures individuelles du Conseil régional, le plan de formation de l'entreprise... Pour trouver un financement adapté à votre projet de formation, contactez un conseiller en formation continue en agence.



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE





CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Le GRETA EST-BRETAGNE dispense des prestations de formation, d'accompagnement, de validation des acquis de l'expérience, de conseil et d'ingénierie.

Toute commande de prestation au GRETA EST-BRETAGNE est soumise aux présentes conditions générales de vente et la signature d'un des documents contractuels prévus à l'article 1er emporte de plein droit leur acceptation.

Le GRETA EST-BRETAGNE effectue la ou les prestations commandées, soit avec ses moyens propres soit avec le concours d'autres organismes avec lesquels il aura passé des conventions de co-traitance ou de sous-traitance.

Article 1 - Engagement contractuel

A réception d'un bulletin d'inscription, devis ou proposition commerciale signée, le GRETA EST-BRETAGNE fait parvenir au Client une convention de formation professionnelle continue ou un document tel que prévu aux articles L6353-1 et L6353-2 du Code du travail. Le Client s'engage à retourner dans les plus brefs délais au GRETA EST-BRETAGNE un exemplaire signé et portant son cachet commercial, s'il s'agit d'une entreprise.

L'engagement contractuel est définitif dès signature par toutes les parties concernées. Chacune reçoit un exemplaire du document original. Au cours de l'exécution des prestations, les modifications négociées entre les parties donnent lieu à la signature d'un avenant à l'acte d'engagement contractuel.

En cas de co-financement de la prestation, des conventions spécifiques seront établies entre les parties concernées et à due concurrence sur les montants convenus.

Dans le cas où l'acheteur est une personne physique, le GRETA EST-BRETAGNE fait parvenir un contrat de formation professionnelle conformément aux articles L6353-3 et L6353-4 du code du travail.

Le client individuel prenant en charge les frais de la prestation, dispose alors d'un délai de rétractation de 10 jours calendaires (14 jours en cas d'inscription à distance). L'exercice du droit de rétractation se fait par lettre recommandée avec avis de réception, le cachet de la poste faisant foi. (Article L6353-5 du code du travail).

Article 2 - Sanction de la prestation

Les attestations, certificats et diplômes ne pourront être transmis qu'après la fin de la prestation, la réussite à l'examen et le cas échéant, le paiement des frais d'inscription. En tout état de cause, le GRETA EST-

BRETAGNE n'est tenu qu'à une obligation de moyens et pas de résultat.

Une attestation de formation est établie par le GRETA EST-BRETAGNE à l'intention du bénéficiaire, conformément à l'article L6353-1 du code du travail.

Article 3 - Prix

Les prix des prestations sont fermes et définitifs. Ils s'entendent nets, le GRETA EST-BRETAGNE n'étant pas assujéti à la TVA. Sauf dispositions particulières, ils incluent les frais pédagogiques, l'utilisation des salles et ateliers de formation ainsi que celle du matériel pédagogique. Ils peuvent inclure les frais de déplacement et d'hébergement de l'intervenant, le cas échéant. Ils ne comprennent ni les frais de transport du bénéficiaire, ni les frais d'hébergement et de restauration du bénéficiaire.

Article 4 - Facturation

La facturation se fera suivant un échéancier fixé dans l'engagement contractuel. Dans le cas où l'acheteur est une personne physique, aucune somme ne pourra être exigée avant l'expiration du délai de rétractation prévu à l'article L6353-5 du Code du travail. Il ne peut être payé à l'expiration de ce délai une somme supérieure à 30% du prix convenu.

Article 5 - Délai de Paiement

Sauf dispositions contraires convenues entre les parties, le délai de règlement des sommes dues est fixé au trentième jour suivant la date d'exécution de la prestation demandée. Le délai convenu entre les parties pour régler les sommes dues ne peut dépasser soixante jours à compter de la date d'émission de la facture (article 441-6 du code du commerce).

Si le Client souhaite que le règlement soit effectué par un organisme collecteur agréé ou un autre organisme financeur, il doit dans tous les cas :

fournir au GRETA EST-BRETAGNE les justificatifs de la prise en charge financière accordée ; répondre, en tant que de besoin, aux demandes du financeur.

Dans le cas où l'intervention du financeur demeure partielle, le reliquat du coût des prestations est facturé au client.

Les modalités de prise en charge sont précisées dans les conditions particulières et le client s'assure personnellement du paiement du GRETA EST-BRETAGNE par le financeur ou, à défaut, supporte la charge de ce paiement.

Article 6 - Justification des prestations

Le GRETA EST-BRETAGNE fournit sur demande tout document ou pièce de nature à justifier la réalité et la validité des dépenses engagées conformément à l'article L.6361-1 du code du travail. En cas d'inexécution totale ou partielle d'une prestation de formation, le GRETA EST-BRETAGNE rembourse au cocontractant les sommes indûment perçues.

Article 7 - Conditions d'annulation des prestations – Report ou annulation du fait du GRETA EST-BRETAGNE

Si dans le cas d'une prestation en collectif l'effectif n'est pas suffisant, le GRETA EST-BRETAGNE se réserve le droit d'annuler la session ou de reporter certaines sessions.

Le GRETA EST-BRETAGNE prévient alors le client par écrit, dans un délai raisonnable, et lui laisse le choix entre le remboursement des sommes éventuellement versées ou le report de la prestation à une date ultérieure sans pouvoir prétendre à toute autre indemnisation de ce chef.

Interruption ou annulation de la prestation du fait du client ou du bénéficiaire :

Tout désistement devra être notifié par écrit au moins une semaine avant la date de démarrage de la prestation. En cas de dédit par l'entreprise hors délai de rétractation ou d'abandon en cours de prestation par un ou plusieurs stagiaires, le GRETA EST-BRETAGNE retiendra sur le coût total, les sommes qu'il aura réellement dépensées ou engagées pour la réalisation de ladite prestation.

Article 8 - Cas de force majeure

Aucune des parties au contrat ne pourra être tenue pour responsable de son retard ou de sa défaillance à exécuter l'une des obligations à sa charge au titre du contrat si cela résulte d'un cas de force majeure.

Lorsque, par la suite de cas de force majeure répondant aux caractéristiques définies par la jurisprudence, le GRETA EST-BRETAGNE est dans l'impossibilité de poursuivre la prestation, le contrat ou la convention conclue avec le client est résilié de plein droit sans que ce dernier puisse prétendre à une quelconque indemnité. Le client est toutefois tenu au paiement prorata temporis des prestations réalisées par le GRETA EST-BRETAGNE.

Si, par suite de force majeure dûment reconnue, le stagiaire est empêché de suivre la formation, il peut rompre le contrat. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont rémunérées à due proportion de leur valeur prévue au contrat.

Article 9 - Protection des données personnelles du client

Le client est informé que les informations à caractère personnel qui sont communiquées au GRETA EST-BRETAGNE, en application et dans l'exécution des

commandes pourront être communiquées aux partenaires contractuels du GRETA EST-BRETAGNE pour les besoins desdites commandes.

En application de l'article L6353-9 du code du travail, les informations demandées, sous quelque forme que ce soit, ne peuvent avoir comme finalité que d'apprécier l'aptitude du candidat à suivre la prestation, qu'elle soit sollicitée, proposée ou poursuivie. Ces informations présentent un lien direct et nécessaire avec l'action de formation.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, dite Loi Informatique et Libertés, mise à jour par les lois du 6 août 2004 et du 26 janvier 2015 le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles le concernant. Ce droit est exerçable en faisant une demande par courriel ou par courrier adressé au GRETA EST-BRETAGNE.

En particulier, le GRETA EST-BRETAGNE conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis du bénéficiaire, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation, à l'analyse du bilan de la prestation et aux contrôles auxquels le GRETA EST-BRETAGNE peut être soumis.

Article 10 - Propriété intellectuelle

Les droits d'exploitation incluant les droits de représentation, de reproduction et d'utilisation, de diffusion, d'adaptation, de modification des supports utilisés lors de la prestation restent la propriété exclusive du GRETA EST-BRETAGNE et ne sont pas cédés au Client.

Toute reproduction, modification ou divulgation à des tiers de tout ou partie de ces formations ou documents sous quelque forme que ce soit, est interdite sans l'accord préalable écrit du centre de formation.

Le prestataire conserve l'intégralité des droits de propriété matérielle et intellectuelle de ces documents en application de l'article L.122-4 du code de la propriété intellectuelle.

Dans le cadre d'un engagement du réseau pour l'environnement, les supports seront essentiellement en supports dématérialisés.

Article 11 - Litige

Pour tout différend relatif à l'exécution de la convention ou du contrat de prestation, le règlement à l'amiable sera privilégié. En cas de désaccord persistant, le tribunal administratif de Rennes dans le ressort duquel le GRETA EST-BRETAGNE a son siège, sera seul compétent p



CONDITIONS TARIFAIRES





CONDITIONS TARIFAIRES

GRILLE DE NOS TARIFS SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ

Les thématiques transversales

Nos CEFI (Centres de formation individualisée) regroupent notre offre de formation modulaire relative aux thématiques transversales :

- Les compétences générales de base (communication, CléA...) : de 8 à 10 € de l'heure/stagiaire
- La bureautique (traitement de texte (Word), tableur (Excel), bases de données (Access), présentation (PowerPoint)... : de 10 à 15 € de l'heure stagiaire
- La comptabilité, la paie : de 10 à 18 € de l'heure stagiaire
- Les langues (DCL, anglais...) : de 10 à 18 € de l'heure stagiaire

Les thématiques professionnelles

	Bâtiment	de 10 à 30 € de l'heure stagiaire
	Hôtellerie - Restauration	de 13 à 15 € de l'heure stagiaire
	Industrie	de 10 à 20 € de l'heure stagiaire
	Métiers du numérique	de 13 à 19 € de l'heure stagiaire
	Prévention Sécurité	de 11 à 25 € de l'heure stagiaire
	Services aux personnes	de 11 à 15 € de l'heure stagiaire
	Tertiaire	de 9 à 15 € de l'heure stagiaire
	Transport Logistique	de 13 à 15 € de l'heure stagiaire

GRILLE DE NOS TARIFS SELON LA NATURE DE LA PRESTATION

Accompagnement Bilan VAE

- Bilan de compétences : de 700 à 1800 € pour un parcours complet
- VAE : de 700 à 1800 € pour un parcours complet

Les formations sur mesure INTRA

Prestations facturées au forfait journalier de 800 à 2500 € la journée selon les conditions d'intervention et la localisation géographique.

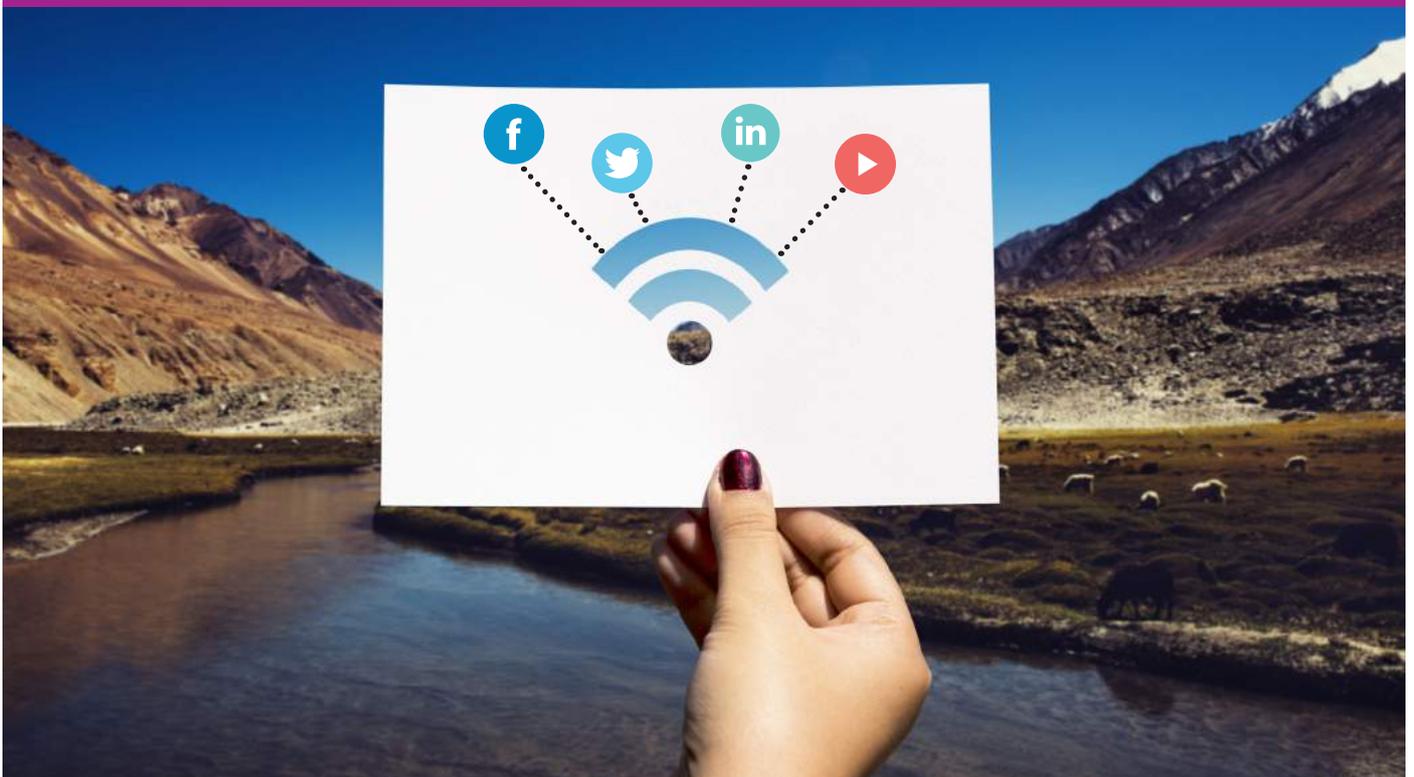
D'une manière générale, ces tarifs sont donnés à titre indicatif. Ils sont susceptibles d'être adaptés en fonction des spécificités de l'action de formation.

Tous nos tarifs sont nets de taxes.

Concernant les tarifs appliqués aux demandeurs d'emploi, veuillez nous consulter en vous adressant à nos chargé(e)s d'accueil.



SUIVEZ-NOUS SUR LES RESEAUX SOCIAUX !



FACEBOOK



@gretaestbretagne35

TWITTER



@gretaeb35

LINKEDIN



Greta Est-Bretagne

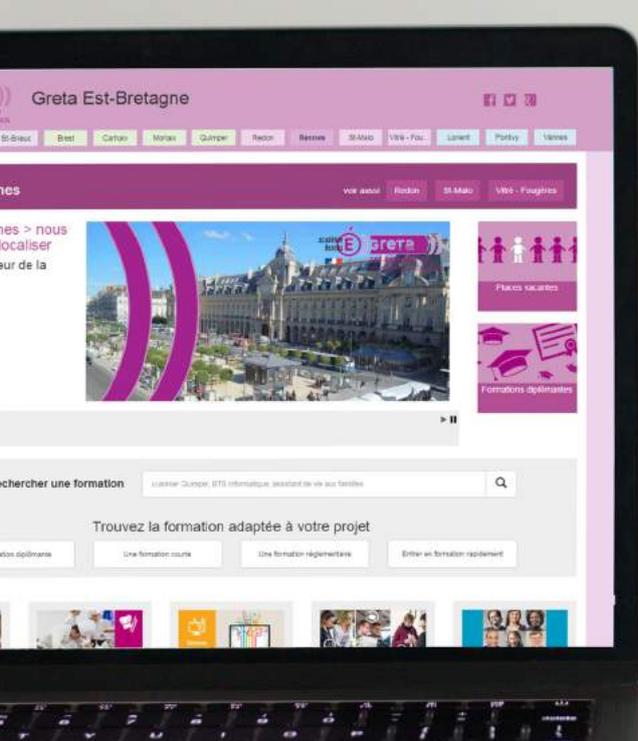
YOUTUBE



Greta Bretagne

Retrouvez-nous également sur notre site web !





GRETA EST-BRETAGNE

Redon | 02 99 72 22 40
greta.estbretagne-redon@ac-rennes.fr
Ouvert du lundi au vendredi de 8h15 à 17h30 (17h le vendredi)

Rennes Brocéliande | 02 99 22 63 64
greta.agrennes@ac-rennes.fr
Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 17h

Saint-Malo Dinan | 02 99 21 12 22
greta.agsaintmalo@ac-rennes.fr
Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 17h30

Vitré-Fougères | 02 99 75 35 84
greta.agvitre@ac-rennes.fr
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h

Greta Est-Bretagne - Siège social
Lycée Pierre Mendès France
34, rue Bahon Rault
CS 46902
35069 Rennes Cedex
02 99 22 63 64
greta-eb.servicecommercial@ac-
rennes.fr
N° déclaration d'activité : 5335P000935